LAC ÉRIÉ

PLAN D'AMÉNAGEMENT PANLACUSTRE

Plan d'aménagement panlacustre du lac Érié

Le point sur le lac Érié

Printemps 1999 1re édition

Michele Kovach

Carolyn Foster

Alice Sears

Le point sur l'état du lac Érié

Des plages où l'eau est propre, de l'eau potable de qualité et des populations animales et végétales en bonne santé sont des priorités pour les citoyens.

Or, il est difficile d'imaginer qu'il y a seulement quelques années, plus précisément dans les années 1960, les habitants des rives du lac Érié, tant au Canada qu'aux États-Unis, appréhendaient l'altération irréversible de cette masse d'eau. En effet, le lac Érié « se mourait », privé d'oxygène sous l'effet d'énormes quantités d'algues et recevant des tonnes de déchets phosphorés.

La sonnette d'alarme

Devant ce phénomène préoccupant, qu'ils appellent eutrophisation, des scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme, qu'ont entendue les autorités gouvernementales des deux côtés de la frontière. Celles-ci ont fixé des limites maximales aux déversements de phosphore dans le lac et commencé à chercher des façons de coordonner les interventions à l'échelle de tout le bassin.

Les préoccupations soulevées sont responsables en grande partie de l'accroissement des recherches sur les causes de la dégradation de l'environnement dans le bassin du lac Érié. Et, selon toute vraisemblance, elles ont aussi contribué à sensibiliser davantage les populations au problème de la qualité de l'eau touchant l'ensemble des Grands Lacs.

La situation du lac Érié s'est grandement améliorée, fort heureusement, mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle soit entièrement rétablie. L'amélioration des conditions est attribuable aux recherches et autres travaux menés par divers organismes et groupes de citoyens, dont ceux qui participent à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan d'aménagement panlacustre du lac Érié.

Qu'est-ce qu'un plan d'aménagement panlacustre?

À l'automne 1994, des dirigeants gouvernementaux du Canada et des États-Unis ont convenu d'élaborer un plan d'aménagement panlacustre (PAP) du lac Érié en conformité avec l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

L'Accord est un traité conclu par les gouvernements des deux pays visant à assurer la gérance de l'environnement dans le bassin des Grands Lacs. Il permet d'établir des plans d'aménagement panlacustre pour tous les Grands Lacs.

Chaque PAP crée un cadre visant à rétablir et à protéger les utilisations d'un lac. Son élaboration et sa mise en oeuvre comportent quatre stades :

1. **Détermination du problème**
2. **Élaboration d'un plan de remise en état**
3. **Choix de mesures correctives**
4. **Mise en oeuvre des mesures correctives et suivi des résultats.**

L'approche écosystémique

Dans le but d'assainir les plages et l'eau potable et de protéger les populations animales, le PAP du lac Érié repose sur une approche écosystémique à la coordination des interventions des organismes et des groupes de protection de l'environnement et des ressources naturelles, qui n'agissent pas de concert en règle générale. Cette approche intègre des pratiques visant la préservation de la qualité de l'air et de l'eau ainsi que la gestion des ressources naturelles.

Le travail de coordination touche les travaux de chercheurs et les interventions d'organismes de réglementation et de gestion de l'environnement des secteurs public et privé. En groupant ces ressources, il sera plus facile d'appliquer le PAP en vue d'atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité de l'environnement du bassin du lac Érié.

Qui est responsable du PAP?

Les gouvernements du Canada et des États-Unis sont les premiers responsables de l'établissement et de la mise en oeuvre des PAP. Ils sont appuyés par des organismes de la province de l'Ontario et des États du Michigan, de la Pennsylvanie, de New York et de l'Ohio.

Les actions des représentants de ces gouvernements et organismes s'inscrivent dans un cadre comprenant un comité de gestion chargé de superviser l'élaboration du PAP du lac Érié et un groupe de travail, qui formule des recommandations sur les mesures à prendre pour restaurer le bassin. À cette fin, on a formé quatre sous-comités qui s'occupent des aspects suivants :

- **évaluation de la diminution de l'utilité des eaux;**
- **sources et charges de polluants;**
- **objectifs écosystémiques;**
- **participation du public.**

Participation du public

Même si les gouvernements ont pris les choses en main, la situation ne peut s'améliorer sans l'intérêt et la participation des populations et des intervenants. Dès lors, une approche à trois niveaux a été adoptée pour faciliter la participation de la population.

Premier niveau de participation du public

Le premier niveau prend la forme du Forum public binational du lac Érié, instance officielle à laquelle participent des personnes de différentes régions du Canada et des États-Unis et appartenant à différents groupes d'intérêts. Le Forum regroupe des représentants des pêcheurs sportifs, des agriculteurs, des plaisanciers, d'entreprises, de municipalités, de riverains du lac et de groupes environnementaux.
Les membres du Forum, qui se réunissent trois fois l'an :

- fixent des objectifs et prennent des décisions de concert avec le Groupe de travail sur le lac Érié;
- cherchent à accroître la participation des intervenants;
- assurent et facilitent la mise en oeuvre du PAP et y participent à l'échelle locale le cas échéant.

Pour mener à bien leurs activités, les membres du Forum ont créé des groupes de travail axés sur des domaines d'intérêt bien précis.

Deuxième niveau de participation du public

Le deuxième niveau de participation du public correspond au Réseau du lac Érié.

Michele Kovach

Les personnes et les organisations qui font partie de ce réseau ont manifesté leur intérêt envers le PAP du lac Érié de différentes façons : demande de renseignements ou de documents sur le PAP et, bien souvent, formulation de commentaires sur ces documents, participation à des ateliers ou à des rencontres et participation bénévole à des activités d'information du public dans des localités. Ils reçoivent l'information sur l'avancement des activités du PAP à mesure que celle-ci devient disponible.

Troisième niveau de participation du public

Le grand public constitue le troisième niveau du programme de participation. Il reçoit de l'information sur le PAP par l'intermédiaire des médias et de bulletins de nouvelles d'intervenants particuliers.

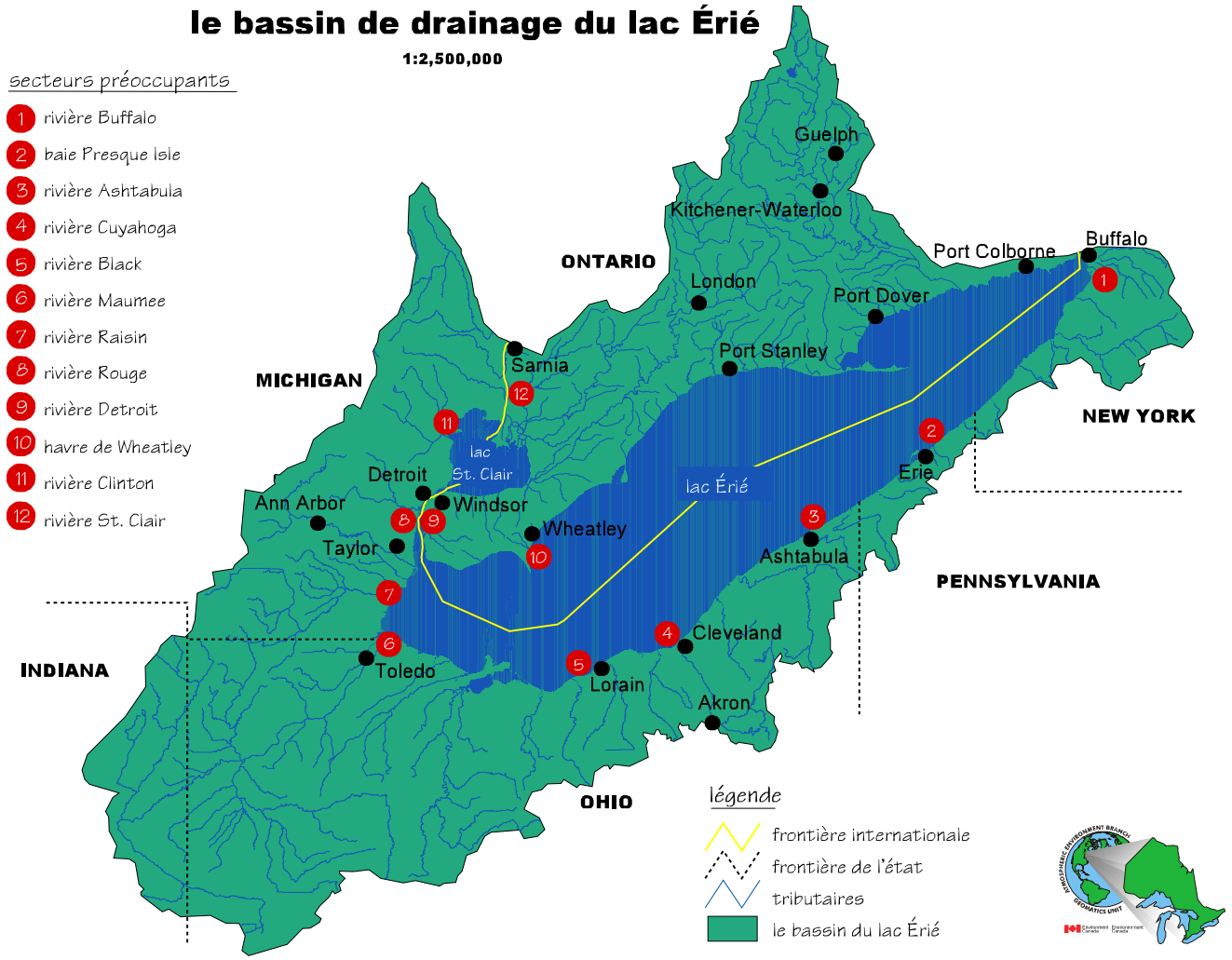

Saviez-vous que...

- Le lac Érié est le moins profond des Grands Lacs. Ce lac a 388 kilomètres (241 milles) de long et 92 kilomètres (57 milles) de large et contient 484 milliards de mètres cubes (128 trillions de gallons) d'eau.
- Quatre-vingts pour cent de l'eau du lac Érié y entrent par la rivière Detroit, à partir des lacs Supérieur, Huron et Michigan. Le reste provient des précipitations.
- Parmi les Grands Lacs, le lac Érié est celui qui subit le plus de stress dû à l'urbanisation et à l'agriculture.
- Environ le tiers de la population du bassin des Grands Lacs se trouve dans le bassin hydrographique du lac Érié.
- Plus de 12 millions de personnes habitent le bassin hydrographique du lac Érié, au Canada et aux États-Unis, ce qui en fait un des bassins de lac d'eau douce les plus fortement peuplés au monde.
- Les eaux du lac Érié sont les plus chaudes et les plus productives sur le plan biologique. Ce lac est le siège d'une importante industrie de la pêche sportive et commerciale et est reconnu pour sa faune et sa flore aquatiques et terrestres.

Rapport de situation

Un rapport de situation renseigne sur les progrès accomplis dans l'application du PAP du lac Érié. Il fournit de l'information sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et la structure du PAP. Certaines parties du rapport portent sur l'établissement des objectifs écosystémiques, sur l'évaluation de la diminution des utilisations bénéfiques des eaux ainsi que sur les sources et les charges des polluants qui entravent ces utilisations bénéfiques. De plus, il contient de l'information sur les principaux enjeux touchant le lac Érié, notamment :

- la perte de milieux humides;
- les changements dans les populations de poissons;
- les espèces animales et végétales exotiques (les moules zébrées par exemple);
- les BPC;
- le phosphore;
- la santé humaine.

Enfin, le rapport de situation expose les prochaines étapes importantes qu'il faudra franchir pour assurer le succès du PAP.

Michael Saletra

Exemplaires du rapport

Consultez le rapport de situation sur Internet, à l'adresse suivante : www.cciw.ca/glimr/lakes/erie/ or www.epa.gov/lakeerie/

Pour obtenir un exemplaire du rapport ou d'autres renseignements, veuillez communiquer avec :

Marlene O'Brien
Environnement Canada
867, chemin Lakeshore
Burlington (Ontario)
L7R 4A6
Fax: 905-336-4906
E-mail: marlene.o'brien@ec.gc.ca

Rita Garner
United States Environmental Agency
WU-16J
77 West Jackson Boulevard
Chicago, Illinois 60604-3590
Fax: 312-886-7804
E-mail: garner.rita@epa.gov